

Branche Prestataires de services

Accord « Salaires »

Echec de la négociation salaires !

Dès décembre 2023, l'intersyndicale revendiquait une véritable augmentation des salaires avec une proposition réaliste et légitime de +100€ net, pour tous

Après 7 mois de négociation et de mobilisation des salariés, les Organisations Patronales (OP), droites dans leurs bottes, restent sur une proposition indécente d'augmentations de 2% à 2,9%.

Ces mêmes Organisations Patronales clôturent la négociation par un humiliant : « ce sera notre dernière proposition, ça ou rien ». Et ils quittent la salle !

Notre branche est pointée du doigt par la Direction Générale du Travail (DGT), mais les OP choisissent de garder 6 coefficients au-dessous du SMIC !

Cette méthode et cette posture sont inadmissibles. Nous demandons aux OP de prendre leur responsabilité et de continuer la négociation, sans attendre une augmentation du SMIC.

Dans le climat politique actuel, il est irresponsable de nier la précarité des travailleuses et des travailleurs de la branche des prestataires !

Alors que le SMIC va encore augmenter cet été, ce qui veut dire que les employés seront encore en dessous du SMIC, l'écart avec les AM n'existera plus !

Nous demandons de vraies négociations, de la reconnaissance avec des salaires à la hauteur du travail et des compétences, avec de meilleures conditions de travail.

Salariés de la branche, restons mobilisés, car la rentrée s'annonce tendue et agitée... !

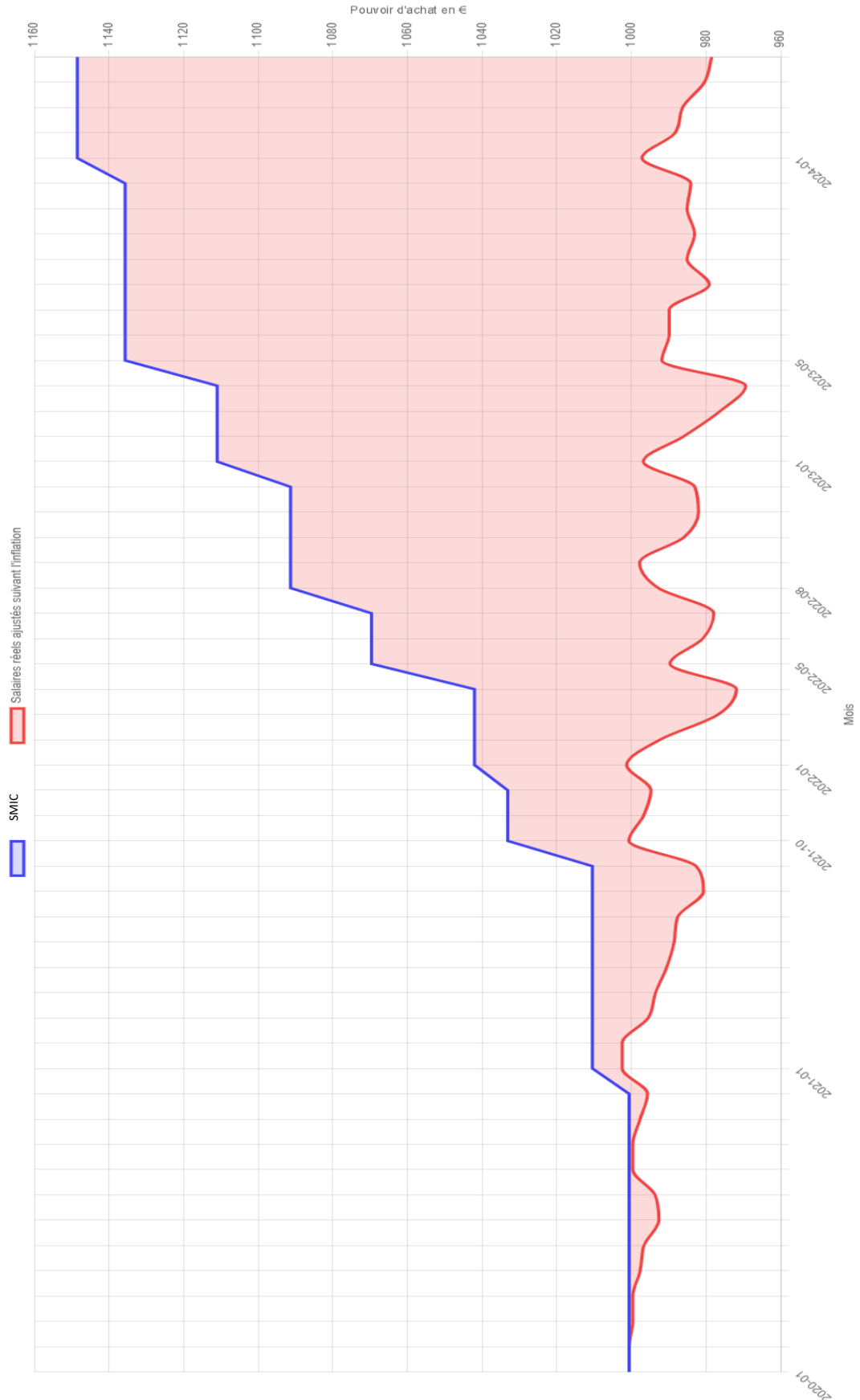


Négociations salariales :
dialogue de sourds, encore !

Objectif intersyndical :
parvenir à une juste rémunération pour l'ensemble des travailleurs de la branche et un vrai écart entre les employés et les agents de maîtrise.

Stop au tassement de cette grille et à la précarité des salariés de la branche !

Dans ce graphique, on retrouve la courbe de l'évolution du SMIC depuis janvier 2020 et celle de ce même salaire, ajusté sur l'inflation. Cela démontre bien que, malgré les augmentations successives, notre pouvoir d'achat diminue !



Les calculs s'arrêtent au 2024-05, avec le dernier taux d'inflation connu.